

UNIVERSITE DE MONCTON

SENAT ACADEMIQUE

Réunion du 22 juin 1967

Une réunion spéciale du Sénat académique s'est tenue à la Bibliothèque, le 22 juin 1967

Etaient présents:

R.P. Clément Cormier	M. Rhéal Bérubé
R.P. Louis-Marcel Daigle	R.P. Reno Desjardins
R.P. Raoul Dionne	R.P. Paul Bourque
M. Léandre Bourque	M. Aurèle Young
R.P. O'Neil Ferguson	R.P. Léonard Gaudet
M. Alphonse Gaudet	Sr Jacqueline Bouchard
Sr Ghislaine Cormier	M. Jean Cadieux
R.P. Léopold Lanteigne	M. Alexandre Boudreau
M. Agnez Hall	R.P. Roland Soucie
M. Brian Newbold	

Etaient absents:

R.P. Arthur Gauvin	M. Numa Marcotte
M. Raymond LeBlanc	R.P. Maurice Boivin

Le Secrétaire fit la lecture du procès-verbal de la réunion du 29 mai 1967. Le Père Paul Bourque fit remarquer qu'il était présent à cette réunion et demanda une correction au rapport.

Sur proposition du P. Louis-Marcel Daigle, appuyé par le P. Paul Bourque, le rapport est adopté.

Le président du Sénat souhaite la bienvenue à trois nouveaux membres du Sénat: Sr Ghislaine Cormier, M. Agnez Hall et le P. O'Neil Ferguson.

Le président demanda à la délégation du Sénat, composée du P. Raoul Dionne, M. Jean Cadieux et du P. Léopold Lanteigne, de faire rapport de leur visite à Shippagan le 6 juin 1967.

Le Père R. Dionne exposa les grandes lignes des délibérations avec le Conseil aviseur du Collège Jésus-Marie. M. Jean Cadieux et le Père Léopold Lanteigne ajoutèrent quelques observations.

Le Père Reno Desjardins communiqua aux membres du Sénat les inquiétudes et les observations de la provinciale des religieuses de Jésus-Marie.

Le Père Léopold Lanteigne exposa l'historique des négociations entre le Collège de Bathurst et le Collège Jésus-Marie. Il ajouta que les arguments logiques et académiques ne peuvent pas satisfaire cette région; que le problème est d'ordre local et humain.

Après une longue discussion de procédure il fut proposé par M. Rhéal Bérubé, appuyé par le P. Paul Bourque, que soit révoquée la décision prise au Sénat du 29 mai 1967 au sujet du Collège Jésus-Marie.

Cette proposition fut adoptée par un vote de 17 oui et 2 abstentions.

Le P. Reno Desjardins appuyé par M. Jean Cadieux, proposa que le Collège Jésus-Marie soit affilié au Collège de Bathurst.

Cette proposition fut acceptée au scrutin secret par un vote de 12 oui; 6 non; 1 abstention.

M. Alexandre Boudreau, appuyé par M. Rhéal Bérubé, proposa;

que seules les jeunes filles soient acceptées au Collège Jésus-Marie;

que le Collège Jésus-Marie s'engage à suivre les conditions mentionnées dans le texte de l'entente avec le Collège de Bathurst.

Cette proposition fut adoptée par un vote de 12 oui et 6 abstentions.

Ajournement à 4:30 p.m.

Raoul Dionne, c.s.c.  
Secrétaire général